

UE obtenu mais repasse en redoublement

Par **Rbey**, le **17/02/2024 à 10:02**

Bjour,

J'ai repassé 2 Ue que j'avais obtenus.

Redoublant ma première année de Licence, je pensais que j'allais avoir de meilleures notes. Au final, il me manque 11 pts pour obtenir mon semestre. Si je prends les 2 UE que j'ai obtenus, j'arrive à avoir mon semestre car j'ai perdu 12 points en les repassant. Puis je demander que mes 2 UE de la première L1, soient comptabilisés?

Par **Isidore Beautelet**, le **17/02/2024 à 12:21**

Bonjour

[quote]

J'ai repassé 2 Ue que j'avais obtenus.

Redoublant ma première année de Licence, je pensais que j'allais avoir de meilleures notes.

/quote]

Alors c'est la première fois que j'entends ça !

En principe, il est impossible de repasser une UE déjà validée.

Il faut voir ce que dit le règlement de votre fac, car c'est très particulier.

Par **Rbey**, le **17/02/2024 à 12:33**

Le règlement dit que ce n'est pas possible. C'est néanmoins le cas.

Par **Isidore Beautelet**, le **17/02/2024 à 14:39**

[quote]

Le règlement dit que ce n'est pas possible. C'est néanmoins le cas.

[/quote]

Alors là c'est plus qu'étrange !

Si le règlement intérieur n'a pas été respecté vous pouvez faire un recours

<http://www.bruno-roze-avocat.com/pages/articles/education/comment-contester-son-ajournement-a-l-universite.html>

Par **Rbey**, le **17/02/2024 à 15:29**

Ils Vont néanmoins le demander pourquoi je n'ai pas respecté le règlement en m'inscrivant sur des UE que j'avais obtenus..

Par **Isidore Beautelet**, le **20/02/2024 à 12:51**

Bonjour

[quote]

Ils Vont néanmoins le demander pourquoi je n'ai pas respecté le règlement en m'inscrivant sur des UE que j'avais obtenus..

[/quote]

En réalité, c'est surtout votre fac qui est fautive en ayant accepté votre inscription pour des UE déjà validées